



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 30 avril 2019, à 20h15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère
- Madame Lise Lalonde, conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Tous les membres du conseil municipal étant présents, ils renoncent à l'avis de convocation, en conformité avec l'article 157 du Code municipal.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 20h15.

**RÉSOLUTION 10082-04-2019**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Signature d'une entente de confidentialité avec Hydro-Québec et GLR inc.
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 10083-04-2019**  
**SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC HYDRO-QUÉBEC ET GLR INC.**

**CONSIDÉRANT QU'**Hydro-Québec demande à la Municipalité de signer une entente de confidentialité relativement aux négociations et à l'entente qui pourrait intervenir entre les parties.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer l'entente de confidentialité avec Hydro-Québec et GLR inc. ;



No de résolution  
ou annotation

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à négocier une entente avec Hydro-Québec relativement aux dommages causés aux chemins lors des travaux de construction de la Ligne Grand-Brûlé dérivation Saint-Sauveur 120 kV.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**RÉSOLUTION 10084-04-2019**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon de lever la présente séance spéciale à 20h25.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

Pierre Poirier  
Maire

Gilles Bélanger  
Directeur général et secrétaire-trésorier